



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2025

BILAN SAISON 2024-2025 PERSPECTIVES 2025-2026



PROJET ASSOCIATIF CAP 2027 Convivialité – Apprentissage – Partenariat

Adopté par le Conseil d'Administration du 31 octobre 2025
Présenté et voté par les adhérents lors de l'Assemblée Générale du 14 novembre 2025

RAPPORT MORAL

DU PRÉSIDENT

Chers adhérents et sympathisants de l'Université Populaire,

En vous livrant ce rapport moral je prends conscience que c'est mon 10^{ème} rapport moral. Ce qui fait donc 10 ans que je suis face à vous pour vous témoigner de mon engagement dans le mouvement d'éducation populaire, porté par notre belle association.

A l'issue de l'Assemblée Générale 2024, vous m'avez de nouveau permis de rester administrateur de l'association et mes collègues m'ont de nouveau apporté leur confiance en m'élisant Président. Il faut dire que personne « ne se bousculait au portillon ».

J'ai rappelé à cette occasion que je ne suis pas de ceux qui estiment que le cumul des mandats soit positif pour une organisation, une association en l'occurrence, ou dans d'autres engagements citoyens.

J'ai rappelé aussi que j'étais partisan de suivre les recommandations du Conseil Économique Social et Environnemental, qui préconise une limitation à 3 mandats pour un poste de Président. Mes collègues n'ont pas voté ainsi.

Donc, c'est bien de leur faute si je suis encore face à vous ce soir !

Mais je leur pardonne car tous ensemble nous avons réalisé de très belles choses pour les adhérents, pour la population, comme vous pourrez le constater dans le rapport d'activités qui va vous être présenté.

J'associe bien évidemment à ces réalisations, nos deux collaboratrices, et les bénévoles engagés dans les commissions et l'animation des activités.

Nous avons produit du bel ouvrage, sur la saison 2024-2025 :

- Dans les Activités Sociales grâce à Nathalie et Edith aux manettes,
- Dans l'Art et la Culture, avec Sylvie, Chantal et les membres de la commission Sorties Culturelles
- Dans le Sport et Bien Être, avec les reprises en mains de Pascale et Philippe
- Dans la Formation Professionnelle et la Qualité avec Martine
- Dans la Vie Associative, avec Olivier et les membres de sa commission
- Dans la qualité de votre environnement quotidien, grâce à Guy, notre MacGyver local.

Du bel ouvrage géré et administré avec l'aide de Mathilde, d'Émilie, et le tout, soigneusement comptabilisé sous la houlette d'Olivier, notre trésorier.

Notre gouvernance a rempli la triple mission que vous lui aviez confiée lors de la dernière Assemblée Générale :

- Celle de réaliser les activités de la programmation
- Celle de mettre en place les actions du nouveau projet associatif CAP 2027
- Celle de retrouver un équilibre financier après la perte enregistrée la saison passée

J'affirme, devant vous, que l'équipe de gouvernance a œuvré en respectant vos décisions, et que les administrateurs, et autres bénévoles, ont agi de manière totalement désintéressée.

Pour cela, nous avons été soutenus par l'État, le Conseil Départemental, la Communauté de Communes du Pays d'Uzès, la Mairie d'Uzès, la CAF du Gard, CapPréventionSéniors. Tous nous accompagnent financièrement dans la mise en place d'activités, activités que nous pouvons ainsi proposer gratuitement, dans le secteur social et prévention santé. Je les remercie solennellement au nom des adhérents.

Tout comme je remercie très chaleureusement l'ensemble des adhérents qui ont contribué au co-financement de ces actions sociales ; adhérents qui ont dû supporter une augmentation de 16 % du prix de leurs activités. Mais nous ne pouvions faire autrement après le déficit de la saison précédente.

Cette année encore, cela doit faire 10 fois que je dois le dire devant vous, la Municipalité d'Uzès n'est pas à la hauteur du soutien financier que notre association est en droit d'espérer. Je suis factuel :

- En 2015, l'UP percevait 3 000 € de subventions de fonctionnement, qui ont chuté à 2000 € en 2017, pour remonter à 3 000 € en 2021, sans évolution depuis.
- En 2025, si la Municipalité d'Uzès avait pris en compte la simple évolution du coût de la vie, la subvention serait proche de 4 000 €.
- Par ailleurs, nous avons reçu une réponse négative sur notre demande d'une subvention complémentaire de fonctionnement pour la location de l'Annexe.
- Seul point positif, l'attribution d'une aide de 2 100 € pour la gestion des trois dossiers que nous portons au titre des actions à destination des Quartiers Prioritaires de la Ville. C'est une première depuis les 10 ans où nous intervenons pour gérer des projets au titre de la politique de ville. Comme quoi, il ne faut jamais désespérer.

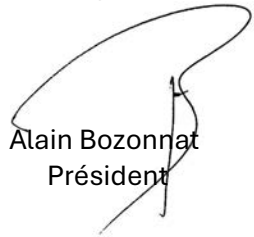
C'est dans ce contexte, que nos bénévoles ont rempli, pour les habitants d'Uzès et de l'Uzège, les missions qui sont confiées aux Universités Populaires :

- Assoir une politique de démocratisation culturelle, sur le territoire,
- Mettre en œuvre des politiques d'Éducation dans leur programmation et leur fonctionnement, par la transmission des savoirs et l'accès à la pratique artistique et culturelle,
- Proposer des actions culturelles au service de la maîtrise de la langue française
- Renforcer l'apprentissage du numérique
- Développer la responsabilité citoyenne comme l'exercice de la citoyenneté, le bénévolat
- Œuvrer au développement territorial, avec la prise en compte des territoires prioritaires et des populations en situation spécifique.

A ce titre je dois signaler l'efficacité de notre collaboration avec le personnel de la Communauté de Communes du Pays d'Uzès dans le cadre des actions à destination des Quartiers Prioritaires de la ville d'Uzès, ainsi que dans les gestions des projets socioculturels issus de la Convention Territoriale Globale.

Vous avez devant vous un Président, mais surtout une équipe de gouvernance satisfaite de ses engagements citoyens et bénévoles réalisés sur la saison 2024-2025. Cette équipe poursuit ses actions, avec la même volonté, pour animer la nouvelle saison. Elle aura même des bras en plus. L'UP attire les bénévoles. N'est-ce pas la plus belle reconnaissance, face au désintéressement des citoyens dans les actions publiques.

Merci pour votre attention.


Alain Bozonnat
Président

RAPPORT D'ACTIVITES

La saison 2024-2025 fut la première des 3 saisons du projet associatif réactualisé par les adhérents lors de la précédente Assemblée Générale :

CAP 2027.

Convivialité – Apprentissage – Partenariat

Ce rapport d'activités a pour objectif de tenter de résumer les activités de notre Université Populaire, tant elles sont nombreuses et diversifiées comme chaque saison.

Partie 1 : Informations Générales

L'organisation est la pierre angulaire de la stabilité de l'association depuis 10 ans et la réussite de son développement. Elle peut être perçue comme rigide quelque fois, mais elle est respectueuse de l'équité entre les adhérents, rassure nos partenaires et s'avère indispensable pour ordonner l'ensemble des activités.



Coopté (e) en cours de saison

1.1 La gouvernance est démocratique, et perpétue la tradition des Universités Populaires, dans le respect de la Loi de 1901 sur la gestion des associations et sur les bases réglementaires de l'Économie Sociale et Solidaire.

C'est ainsi que la Gouvernance de l'association fut assurée par :

- Un Conseil d'Administration de 10 personnes élues par les adhérents
- Un Bureau élu par les Administrateurs

Ces instances de Gouvernance se sont réunies régulièrement :

- A cinq reprises pour le Conseil d'Administration
- Également à cinq reprises pour le Bureau
- Fin juin, une journée conviviale a clôturé la saison, à laquelle les conjoints étaient associés.

En cours de saison, le Conseil d'Administration a accueilli et coopté 3 nouveaux administrateurs :

- Pascale Vergnenegre – Référente activités physiques et sportives
- Edith Lapierre – Référente insertion
- Philippe Fantin – Référent activité santé

Tous les trois ont participé, avec conviction, à la mise en place de la nouvelle programmation.

Dans le même temps, deux administratrices, en fin de mandat, ont décidé de se retirer dès le 30 juin 2025 : Christiane Berruto et Hélène Maury-Parker.

La démocratie s'est exprimée par les adhérents, membres des commissions contributrices à la vie de l'association :

- Le comité programmation
- La commission voyages et sorties culturelles
- La commission formation professionnelle
- La commission vie associative



Des réunions ont été organisées régulièrement en cours de saison avec les animateurs des activités « insertion » et « jeunesse », dans l'objectif d'une gestion collégiale de ces activités.

Enfin, des groupes projets ont été mis en place pour la réalisation d'actions ponctuelles telles que :

- Le pilotage des actions à destination des quartiers prioritaires
- La coordination de la réalisation de l'exposition des activités artistiques
- La coordination de la journée langue française.

1.2 La Gouvernance est soutenue par deux collaboratrices salariées :

- Mathilde Audin – 0,9 ETP – qui contribue à la coordination d'ensemble et réalise la communication
- Emilie Maurin – 0,8 ETP – qui accueille le public, administre les activités loisirs et formation professionnelle.

Une réunion de coordination hebdomadaire, avec le président, donne du liant à l'ensemble de l'organisation et sa planification.

1.3 Une implication active des administrateurs dans les partenariats et la représentation de

l'Université Populaire auprès de différentes instances, partenaires de l'association :

- **Uzès** : Quartiers prioritaires – Lycée Gide - Convention partenaires associatifs
- **Communauté de Communes – CAF** : Contrat Territorial Global – Services de proximité
- **Territoires Uzège – Pont du Gard** : Club des entrepreneurs
- **Département** : CEREGARD – Fédération Française de Randonnée – UFOLEP

A noter que l'association a réduit son implication nationale et ne siège plus au Conseil d'Administration de **l'Association des UP de France**. (AUPF)

1.4 Une participation active à la vie des réseaux pour s'informer, apprendre, se confronter

aux contacts des autres UP pour s'améliorer et poursuivre le développement de l'association. Le dynamisme et la richesse de notre programmation sont souvent cités en exemple.

Des administrateurs ont représenté l'association à l'occasion :

- **Du colloque annuel** de l'Association des UP de France, à Lille
- **Des réunions semestrielles de la coordination** régionale à Aubenas et Pont Saint Esprit
- **De visio-conférences mensuelles** du réseau national

Partie 2 : Les adhérents

Les adhérents proviennent de niveaux socio-culturels, de nationalités, d'âges très différents. C'est la conséquence de la richesse de notre programmation.

Notre Université Populaire lutte contre le comportement individualiste, de stricts consommateurs, de certains adhérents. Ils oublient que leur association n'est pas une entreprise commerciale, qu'elle est gérée par des bénévoles, et que c'est bien grâce à ces bénévoles qu'ils ont accès à des services socio-culturels variés, dans un cadre de qualité, le tout à un coût réduit.

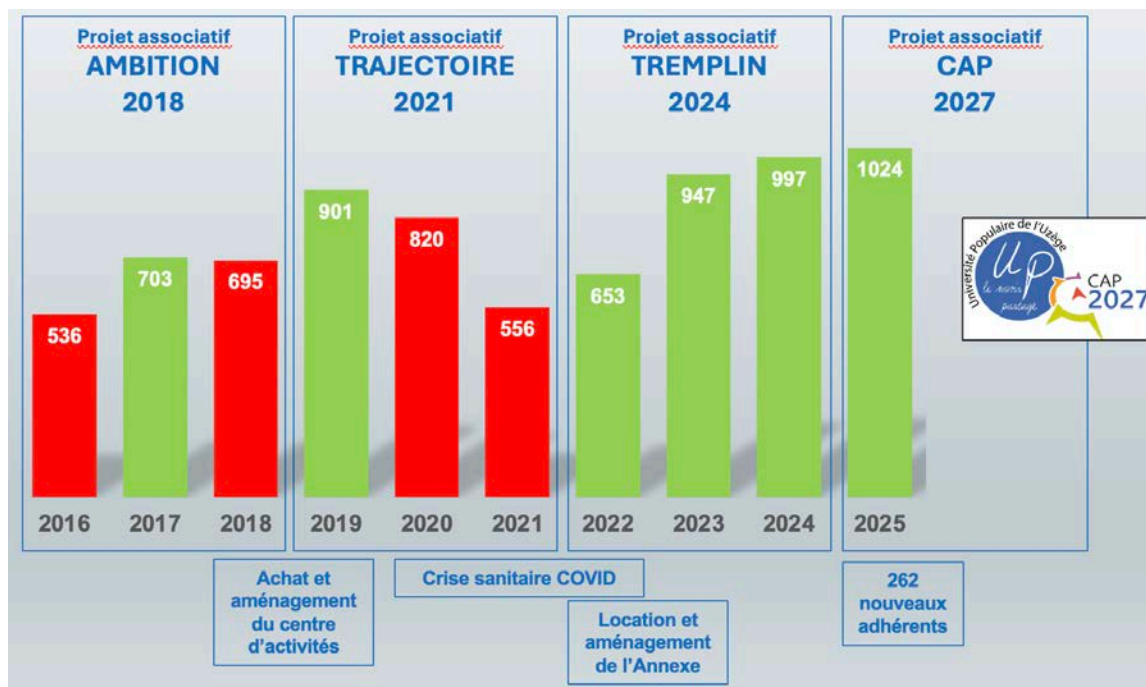
2.1 Des adhérents bienfaiteurs, qui au nombre de dix ont contribué par leurs dons au financement du fonctionnement de l'association.

Le mécénat avec la société Weldom a également été renouvelé, avec satisfaction.

2.2 Des adhérents bénévoles, qui agissent de manière désintéressée, qu'ils soient administrateurs, membres des commissions, conférenciers d'un soir ou animateurs d'un atelier hebdomadaire ou mensuel. Ils perpétuent ainsi la tradition des mouvements d'éducation populaire par une transmission des savoirs sans contrepartie.

Ils étaient 61 bénévoles sur la saison 2024-2025.

2.3 Des adhérents toujours plus nombreux et en constante évolution. Que dire de l'évolution du nombre d'adhérents. La saison 2024-2025 fut l'année des records, une de plus, puisqu'au **31 juillet 2025** la saison s'est conclue avec un nombre de **1024 adhérents**, à jour de leur adhésion.



2.4 Des adhérents de l'Uzège et d'ailleurs : La population des adhérents, habitants d'Uzès, est importante, en raison de la localisation des deux lieux de réalisation des activités.

Fait significatif sur la saison 2024-2025, **l'effectif des adhérents était identique entre Uzétiens (428) et Uzégéois (422).**

Force est de constater que l'augmentation significative du nombre d'adhérents de l'association ne provient pas de la population uzétienne, sur les 5 dernières années.

Cette progression s'explique par des adhésions très importantes des habitants de l'Uzège (+51%) et par un rayonnement au-delà des limites territoriales du Pays d'Uzès, avec 17 % des effectifs sur la saison 2024-2025.



2.5 Des adhérents qui se renouvellent, avec un taux de **48,3 % de nouveaux adhérents**, alors qu'il était de 40,5 %, il y a 5 ans.

Ce pourcentage semble élevé mais il est en cohérence avec ce qui est constaté dans les autres Universités Populaires.

La fidélisation des adhérents est un sujet sur lequel s'est penché un groupe de réflexion dans le cadre du projet CAP 2027. Le résultat a conduit à l'approbation, par le Conseil d'Administration, de la mise en place d'une remise de fidélité de 3%, en fin de saison, sous la forme d'un avoir, utilisable sur la saison suivante.

Le résultat de cette innovation devrait être visible à court terme.

2.6 Des adhérents un peu plus âgés, malgré notre volonté d'offrir une programmation pour tous, tout au long de la vie, avec un développement particulier auprès de la population des jeunes actifs. Point positif : **la tranche d'âge 21-60 ans est passée de 120 adhérents à 214 sur les 5 dernières années**. Nous pourrions faire encore mieux s'il était aisé de recruter des intervenants acceptant de travailler en heures décalées, en soirée ou le samedi.

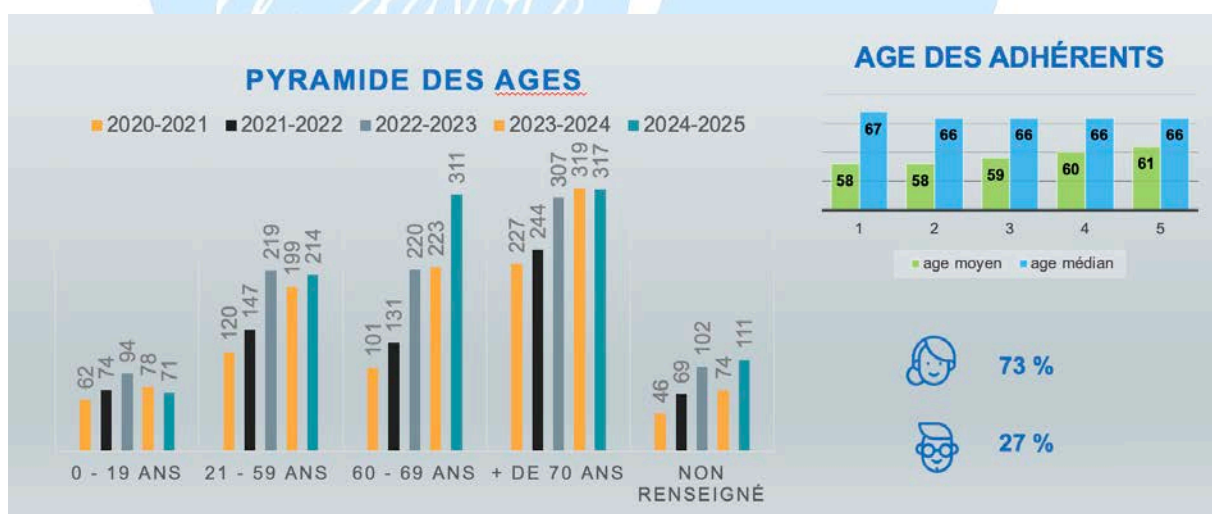
Notre pyramide des âges évolue donc au fil des ans en fonction des politiques gouvernementales et territoriales. Elles ont impacté nos activités sur la saison 2024-2025, à savoir :

- En négatif : avec la prise en charge par l'Éducation Nationale d'actions d'accompagnement scolaire, historiquement dispensées par notre association,
- En positif : avec le développement des activités de prévention santé, pour faire face au vieillissement de la population, particulièrement en Uzège.

Dans ce contexte, l'évolution de la pyramide des âges sur les 5 dernières années démontre :

- Un vieillissement des adhérents de plus de 3 ans. **Les nouveaux adhérents sont donc plus jeunes que la moyenne,**
- L'âge médian, quant à lui, s'est réduit de 67 à 66 ans.

Par ailleurs, la répartition par genre est relativement stable, avec **73 % d'adhérentes et 27 % d'adhérents**



Partie 3 : La vie associative

3.1 Des **adhérents solidaires** ont maintenu et même développé, sur la saison 2024-2025, leur témoignage de **solidarité auprès de différentes causes humanitaires et sociales**. C'est ainsi que les actions suivantes ont été menées avec succès avec :

- La Ligue contre le cancer (Gard) : semaine tous en rose à l'UP et la participation à la marche des Duchesses d'Uzès
- Le Téléthon : organisation d'un parcours – challenge dans la ville d'Uzès
- Le Kiwanis : tournoi de bowling – pour l'aménagement du domicile de la petite Léna,
- Le Lions Club : ronde des Pères Noël au profit de la Croix-Rouge
- La médiation familiale du Gard et le foyer de l'enfance de Nîmes

GRAND MERCI aux personnes qui contribuent à la mise en place de ces actions !

GRAND MERCI aux adhérents qui ont participé !

3.2 Des **adhérents coopératifs et imaginatifs** ont saisi l'opportunité qui leur était proposée de promouvoir leurs activités, mais surtout de mettre en valeur leurs réalisations individuelles ou collectives.

C'est ainsi que :

- **Les ateliers artistiques** ont participé à l'exposition « Copies non conformes », dans le cadre de notre partenariat avec le Musée Borias d'Uzès, et l'exposition d'une quarantaine d'œuvres dans les salles du jardin médiéval à Uzès
- **L'atelier modelage** a réalisé une très belle œuvre collective, qui a rejoint celle de la saison dernière pour embellir l'accueil du centre d'activité,
- **L'atelier photographie** a participé au Off de la biennale des Azimutés à Uzès
- **La «yoUPi Troup»** a investi en fin de saison les bâtiments de la Mairie d'Uzès, à l'occasion d'un spectacle, proposant un florilège autour de Pagnol et du théâtre
- **Les ateliers sociolinguistiques et français langue étrangère** ont collaboré dans le cadre de la semaine de la langue française, avec en point d'orgue, la soirée de la grande dictée,
- **Les accompagnants scolarité** ont animé le goûter de Noël des enfants,
- **Les intervenants Langues** ont organisé des sorties cinéma avec des projections de films en Version Originale,
- **Une soirée salsa** fut animée par Ludmila et son dynamisme inépuisable,
- Et pour terminer cette liste certainement incomplète tant les activités sont nombreuses, une opportunité fut offerte, dans le cadre de notre partenariat avec **la Maison Familiale et Rurale du Grand Mas à Uzès**, d'organiser une conférence, ainsi qu'une exposition de sensibilisation sur la pollution sous-marine.

GRAND MERCI aux intervenants qui consacrent du temps pour valoriser l'apprentissage de leurs « apprenants », souvent en plus du temps convenu en début de saison.

3.3 Des adhérents animateurs de vie sociale, avec l'entraide des membres de la commission vie associative, **fédératrice d'une convivialité transverse à l'ensemble des activités**. Ils ont été le support logistique de tous les événements de l'association avec **l'organisation des buffets et décorations diverses**. Ils sont intervenus notamment pour :

- L'accueil des nouveaux adhérents
- L'Assemblée Générale
- La galette des bénévoles
- L'accueil du club des entrepreneurs

Les membres de cette commission ont également porté, avec succès, d'ambitieux projets d'animation, qui ont réuni les adhérents à l'occasion d'**événements festifs consacrés** :

- Au Répertoire classique de la chanson française, animé par le groupe Jo & Co
- A la galette des bénévoles
- A l'hommage à Jean Ferrat, lors de la semaine de la langue française,
- A l'art culinaire, lors de la soirée cuisine du monde, moment de découverte des cultures régionales, internationales...et moment de dégustation,
- A l'animation champêtre à Arpaillargues, où la clôture de la saison s'est terminée autour d'une paëlla géante préparée par Manu et l'organisation d'un tournoi de pétanque.

Les membres de la commission ont été remerciés de leurs actions permanentes au service de l'association, par **une matinée très instructive à l'école de l'ADN à Nîmes**.

Partie 4 : La qualité

Notre démarche qualité s'appuie sur les principes simples :

- La qualité du recrutement des intervenants
- La mise à disposition des moyens adaptés
- L'entretien des locaux et des équipements
- Des procédures de gestion efficaces
- La certification Qualiopi pour le secteur formation professionnelle
- Les enquêtes auprès des adhérents et des intervenants

4.1 Les intervenants ont une liberté totale dans le choix de la programmation et l'animation de leurs activités, dans la mesure où **ils respectent les valeurs de l'association et le programme convenu**.

Ils sont soigneusement recrutés par les administrateurs référents, validés par la Comité Programmation, sur les bases de leurs **compétences professionnelles et d'enseignement**.

La totalité des **intervenants sportifs sont diplômés**, tel que nous l'impose la réglementation.

En complément, sur la saison 2024-2025, **des programmes de formation ont été proposés** :

- Aux nouveaux bénévoles animateurs des ateliers sociolinguistiques,
- A une salariée qui a obtenu son diplôme d'animatrice sportive,
- Aux formateurs du secteur formation professionnelle dans le cadre des obligations Qualiopi.

Notre intransigeance dans le respect de la réglementation nous a contraint à nous séparer, en cours de saison, d'une intervenante du secteur linguistique lorsqu'elle nous a avoué qu'elle ne déclarait pas, à l'Urssaf, les honoraires que nous lui versions depuis plusieurs saisons. Bien entendu, ce sont ses apprenants qui ont été victimes de cette décision et nous avons procédé aux remboursements qui s'imposaient.

Depuis une surveillance particulière et régulière est mise en place.

Sur la saison 2024-2025 l'effectif des intervenants était de 67.

4.2 Les moyens mis à disposition ont été bien entretenus et augmentés, malgré la perte financière enregistrée la saison précédente. Nous avons maintenu notre programme d'aménagement et d'entretien des équipements dédiés aux activités. C'est ainsi

- Qu'au centre culturel nous avons terminé le programme d'équipement multimédia de toutes les salles, réalisé une première vague de remplacement des chaises des salles et complété le parc de chevalets et de machines à coudre,
- Qu'à l'Annexe nous avons répondu à la demande d'installation de grands miroirs muraux, et acheté de nouvelles tables pliantes.

4.3 L'entretien des locaux et des équipements permet de bien accueillir les adhérents et les visiteurs. C'est donner une belle image positive de l'association et encourager les personnes à nous rejoindre. C'est ainsi que régulièrement des bénévoles participent aux réparations diverses et variées des équipements, à l'entretien des locaux et au jardinage des cours extérieures. Ainsi, le recours aux services d'entreprises extérieures est réduit et ne pénalise pas nos comptes.

GRAND MERCI aux bénévoles qui ont pris du temps sur la saison 2024-2025 pour réaliser, entre autres, les « corvées » de jardinage des cours du centre d'activités et débouché les canalisations des toilettes de l'Annexe, toujours dans une bonne humeur communicative.

Le nettoyage des locaux est externalisé, de manière bi-hebdomadaire, à une entreprise de nettoyage, sur chacun des sites.

4.4 Des procédures de gestion allégées mais efficaces sont progressivement mises en place, afin de créer de l'agilité dans la gestion administrative des collaboratrices, favoriser les prises de décision rapide entre les collaboratrices et les administrateurs, améliorer notre communication interne et l'interaction avec les adhérents et les partenaires.

4.5 L'avis des adhérents et des intervenants sollicités lors du début des activités afin d'agir au plus vite sur des ajustements nécessaires, et lors des fins d'activités afin de connaître le ressenti des participants sur la qualité de l'activité, de l'animation, du groupe, des équipements.

Les enquêtes démontrent que les participants sont régulièrement entre 95 et 98 % satisfaits ou très satisfait de la qualité de vie à l'UP et de l'enseignement qui y est dispensé.

Partie 5 : La programmation

L'ensemble des actions supports évoquées précédemment sont les fondations qui permettent à l'association d'assurer sa stabilité et lui permettre de proposer un programme varié, durablement, sur une saison.

La cohésion de l'ensemble est assurée par le [Comité Programmation](#) qui a pour objectif :

- De proposer le programme de septembre, et celui de janvier,
- D'en superviser la bonne réalisation, et d'y apporter les correctifs, si besoin,
- D'apporter des activités nouvelles, tout en s'appuyant sur les activités « sûres »,
- De répondre aux demandes des commissions spécifiques ou des adhérents,
- D'inscrire notre programmation dans le cadre des politiques publiques territoriales.

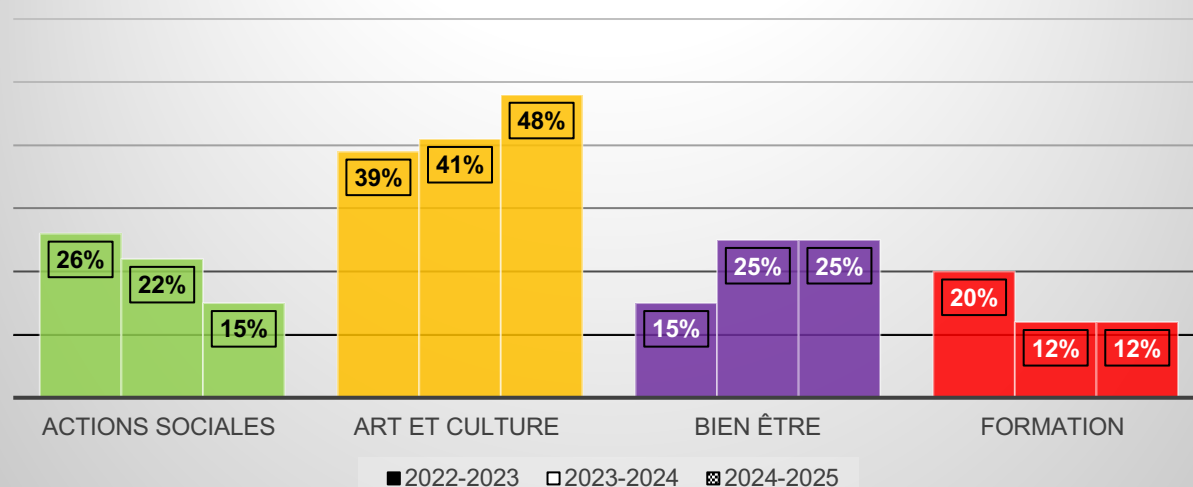
[5.1 Les statistiques globales](#) permettent d'avoir un aperçu macro des grandes tendances constatées sur la saison 2024-2025 et de les mettre en miroir des saisons passées.

[Le nombre d'activités réalisées](#) est reparti à la hausse avec quelques variations par secteur que nous expliquerons ultérieurement.

Secteurs	Activités	Saison 2020 2021	Saison 2021 2022	Saison 2022-2023	Saison 2023-2024	Saison 2024-2025
Actions sociales	ASL	11	13	18	13	4
	Scolaires	13	19	26	23	24
	MNA Gide / MFR	2	2	3	0	2
Art et Culture	Langues	10	14	14	17	23
	Ateliers artistiques & culturels	19	26	28	35	43
	Cycles thématiques	7	20	12	14	18
	Conférences	0	23	12	10	15
	Sorties culturelles	1	8	9	7	9
Bien Être	Dév. Personnel	7	7		4	4
	Expression corpo.	30	32	30	38	38
	Activités santé					8
	Randonnées	0	2	2	1	1
Formation Pro		9	27	48	22	18
Vie associative		3	15	9	10	16
TOTAL		118	179	211	194	223
Covid			52%	18%	-8%	15%

La baisse du secteur actions sociales est compensé par une hausse du secteur Art et culture tandis que les secteurs Sport - Bien Être et Formation Professionnelle restent stables.

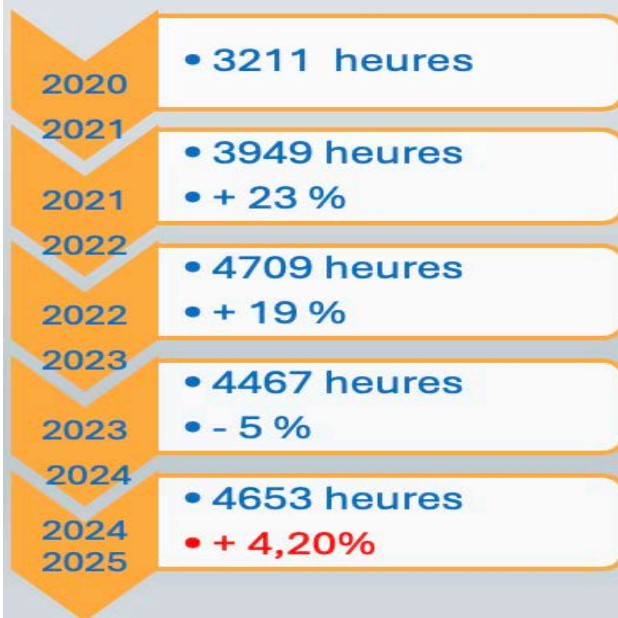
Pourcentage des heures par secteur



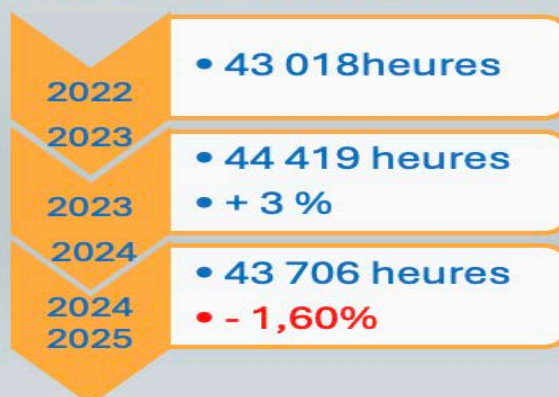
Les heures d'activités dispensées sont en hausse de 4,2%, après le recul de la saison passée, C'est le reflet de l'augmentation du nombre d'activités.

Les heures auditeurs montrent un léger recul du nombre de participants par activité.

Heures d'activités

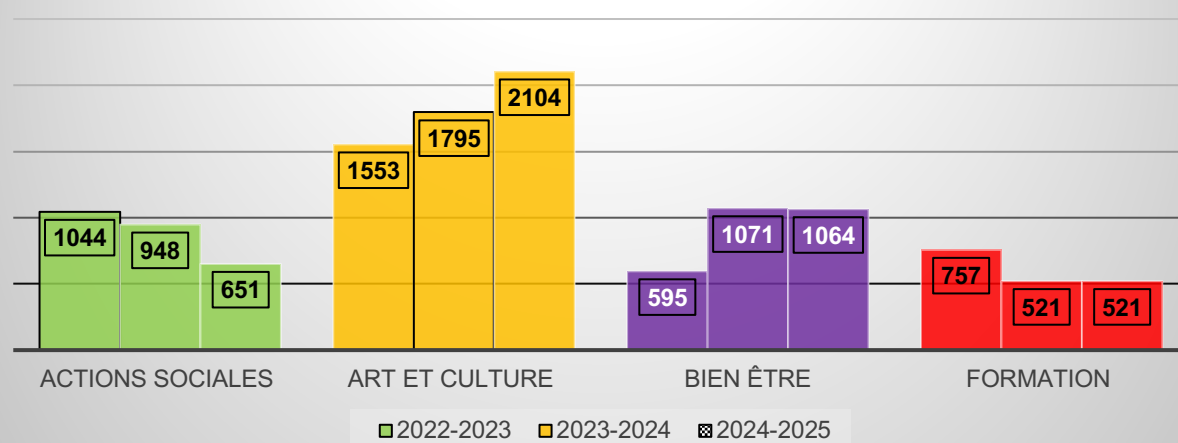


Heures auditeurs

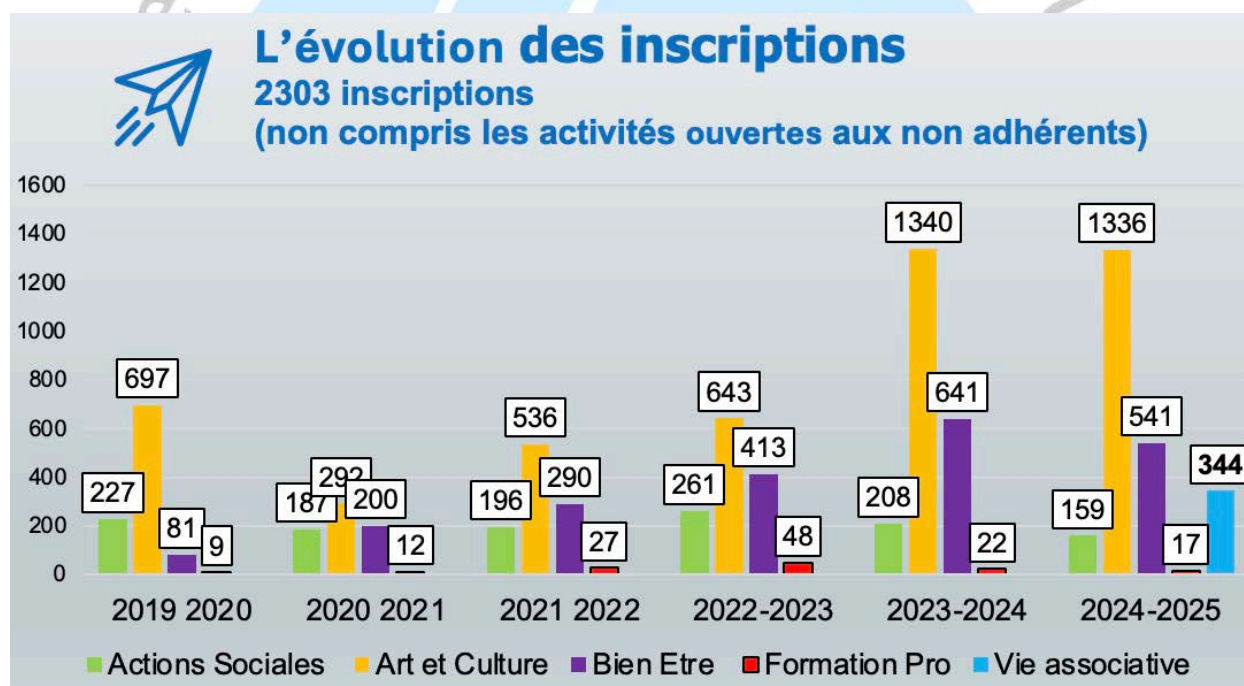


La répartition des heures par secteur d'activité démontre, comme précédemment, une croissance importante du secteur Art et culture et une baisse significative du secteur actions sociales.

Répartition des heures par secteur



Les inscriptions atteignent un niveau record avec 2303 inscriptions, mais confirme le recul des actions sociales.



En conclusion, la saison 2024-2025 confirme la part prépondérante, historique, des activités artistiques et culturelles, l'importance des activités physiques et sportives, la part confidentielle mais au combien nécessaire de la Formation Professionnelle, mais surtout un recul spectaculaire du secteur social, sur les 3 dernières années.

Entrons dans le détail pour tenter de comprendre !

5.2 Les actions sociales n'ont pas été à la hauteur des objectifs, mais nous n'en sommes pas les uniques responsables.

5.2.1 Le secteur jeunesse

5.2.1.1 l'animation scolaire n'a pas réussi sa réforme qui devait la conduire au respect du cahier des charges de la CAF pour la mise en place d'actions financées dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire. Cet échec nous a conduit à abandonner des actions CLAS, à l'arrêt du partenariat avec la CAF et la perte du financement consécutif. Pire, l'UP était le seul organisme à Uzès à proposer ce service auprès des élèves.

C'est un échec qu'il faut avouer, car nous n'avons pas réussi à entraîner nos intervenants dans le projet. Il faut dire que la barre était haute, pour un support modeste en retour.

Dans le même temps nous avons subi de plein fouet la réorganisation des plannings des établissements scolaires sur Uzès. La nouvelle organisation n'a pas permis aux collégiens et lycéens de dégager du temps pour suivre un accompagnement personnalisé à l'UP.

Point positif, le contrat de partenariat avec le lycée Gide s'est poursuivi pour l'accompagnement en français, des allophones de la branche professionnelle et l'animation d'un atelier d'éloquence de préparation au grand oral.

5.2.1.2 L'animation jeunesse a poursuivi ses activités habituelles et à même innovée.

Ont ainsi été organisés :

- Trois ateliers Kapla à l'Annexe, à Castillon du Gard ainsi qu'aux Amandiers,
- Un atelier au jardin médiéval alliant culture uzétienne, bouture et semis
- Un atelier crêpes
- Deux stages de programmation robotique

5.2.2 Le secteur insertion a répondu à l'appel d'offre des collectivités territoriales dans le cadre du contrat de ville à destination des quartiers prioritaires et poursuivi les actions historiques portées par le projet associatif.

5.2.2.1 Quatre actions à destination des quartiers prioritaires, unifiées sous un projet baptisé « être acteur sur son territoire », en référence aux valeurs de la République, ont été acceptées.

- Les ateliers sociolinguistiques – ASL - suivis par un public d'habituelles, des quartiers des Amandiers et des Muriers se poursuivront sur la saison 25-26.
- Les bénévoles ont travaillé sur les trois autres projets qui seront lancés sur le second semestre 2025 :
 - Une action mobilité et code de la route
 - Une action laïcité, avec une conférence et une vidéo
 - Une action liberté de la presse avec le lancement d'un journal de quartier

5.2.2.2 Les ateliers d'inclusion numérique, l'atelier d'écrivain public et la préparation au Diplôme d'Enseignement de la Langue Française ont été ponctuellement suivis.

GRAND MERCI aux bénévoles qui, de l'élémentaire au lycée, se sont investis toutes les semaines, de septembre à juin, pour aider les élèves et favoriser leur réussite scolaire.

GRAND MERCI aux partenaires publics qui soutiennent le fonctionnement de ces activités à caractère social,

GRAND MERCI aux adhérents de l'Université Populaire car ils sont les principaux financeurs des activités sociales. Avec leur adhésion, ils permettent à notre association d'offrir gratuitement des activités d'insertion qui sont la base même de nos actions d'éducation populaire.

5.3 L'Art et la Culture : Le secteur historique de l'UP !

5.3.1 : Les activités linguistiques ont été suivies par 161 apprenants dont 8 enfants participant à l'atelier d'initiation à l'anglais. Le cours de japonais n'a pu débuter en raison de contraintes personnelles de l'intervenante. Nous avons mis en place un cours d'arabe et dû annuler le cours d'hébreu, en cours d'année, pour des raisons indépendantes de notre volonté.

5.3.2 : Les ateliers artistiques ont rassemblé 259 apprenants, avec un succès indéniable pour les activités historiques et leurs incontournables intervenants.

Les nouveaux ateliers ont subi des destins différents :

- Vif succès pour : Photographie débutant – Dessin modèle vivant
- Annulation pour d'autres car le nombre d'inscrits ne permettait pas leur équilibre économique : liste....

5.3.3 : Les cycles thématiques ont permis à 210 apprenants, de suivre avec passion les animations de nos intervenants passionnés qui renouvellent saison après saison leurs sujets et fidélisent ainsi leur public. Les ateliers philosophie, histoire de l'Art, criminologie font parti de ceux-ci.

Les ateliers Environnement, Sécurité routière n'ont pas démarré faute d'inscription. Quant aux matinales de l'UP, proposées par UFC-Que choisir, l'audience fut mitigée ; ce fut selon les sujets traités.

5.3.4 : Les activités culturelles ont été suivies par 84 apprenants, passionnés entre autres de généalogie, d'économie ou de découvertes littéraires avec le club de lecture.

Un nouvel atelier d'apprentissage informatique Digital Citizen, développé avec l'organisme certificateur ICDL, a rencontré un vif succès.

Les premiers cours de cuisine n'ont pas été suivis d'un second cycle, malgré l'intérêt des apprenants en raison des tarifs pratiqués par le chef cuisinier. Enfin les ateliers œnologie ont été subitement interrompus pour cause de maladie de l'intervenant. Ils ont pu se terminer sur le 4^{ème} trimestre 2025.

5.3.5 : Les conférences du lundi ont attiré un nombre important d'adhérents et de non adhérents car elles sont gratuites et ouvertes à tous.

La première conférence « les UP – 3 siècles au service de l'éducation populaire » a permis de faire découvrir aux nouveaux adhérents, l'origine et le parcours chaotique des UP.

Elle a été poursuivie par les conférences du premier lundi du mois avec des thématiques variées, culturelles, géopolitiques, économiques et sociétales.

Nous avons renouvelé notre collaboration avec Storia Mundi, afin de permettre aux adhérents d'avoir accès à une visiothèque de 800 conférences.

5.3.6 : Les voyages et sorties culturelles ont intéressé 199 personnes, encadrées par la bienveillance des 4 bénévoles de la commission ad hoc.

La programmation de la commission a toujours un grand succès, avec souvent des listes d'attente. Au total, 9 sorties ont été réalisées, ainsi qu'un voyage de deux jours à Rodez/Conques. A noter que la commission doit lutter contre l'évolution exponentielle des tarifs des autocaristes.

Seule ombre au tableau, l'annulation du voyage programmé dans les pays baltes.

5.4 Le secteur Sport et Bien Être est en progression constante depuis la mise en service de la salle Annexe. L'offre se structure chaque saison. Sur la saison 2024-2025, des activités de prévention santé ont été lancées afin de répondre aux politiques territoriales de maintien de l'autonomie des personnes âgées, particulièrement nombreuses en Uzège.

Tous nos intervenants sont diplômés pour l'enseignement des activités dispensées.

5.4.1 L'affiliation à deux fédérations sportives a été réalisée, en réponse à la décision prise dans le cadre du projet associatif CAP 2027, afin de faire reconnaître officiellement nos activités sportives.

Ainsi, certainement la plus grosse association sportive de l'Uzège est devenue membre :

- De la Fédération Française de Randonnée (FFR)
- De l'Union Française des Œuvres Laïques et Sportives (UFOLEP)

5.4.2 Les activités pleine nature ont permis à 93 pratiquants de découvrir des paysages plus ou moins éloignés d'Uzès par l'intermédiaire du bungee jump, des marches santé – découverte et des randonnées culturelles. Celles-ci sont encadrées par des animateurs de la Fédération Française de Randonnée. Elle se terminent toujours par un très convivial repas. C'est aussi ça, l'UP.

Les sorties botaniques ont été annulées en raison de l'indisponibilité de l'intervenante

5.4.3 Les activités Gym – Énergie ont regroupé 178 adhérents à l'Annexe, répartis sur 14 ateliers.

Que dire du succès de ces activités de Pilates, de Fit Ball, de gym chinoise ? Dire simplement que nous avons refusé des inscriptions en début de saison pour ne pas surcharger les ateliers.

5.4.4 Les activités Zen ont été suivies par 71 personnes, en recherche de zénitude.

Face à une concurrence très importante, nous avons pu maintenir nos activités historiques : Pilates zen, Kundalini Yoga et Qi Qong. Le programme fut complété par une activité de yoga-sophrologie fort appréciée, qui s'est poursuivie en juillet.

5.4.5 Les danses ont fait virevolter 106 personnes sur le plancher de l'Annexe.

Les cinq cours de danse (Salsa et West Coast Swing) ont été pris d'assaut.

Par contre, l'ouverture vers d'autres danses du monde, n'a pas fait le plein.

5.4.6 La prévention santé a permis à 56 personnes d'avoir des ateliers adaptés.

Intervenir dans ce secteur était une première. Il a fallu roder notre organisation, nous structurer pour répondre aux exigences administratives de suivi technique de nos financeurs. Ce fut fait, et les ateliers se sont vite remplis.

5.4.7 Le développement personnel a permis à 48 personnes de travailler sur elles-mêmes dans les ateliers de sophrologie et de découvrir l'astrologie.

5.4.8 Le bowling, avec ses 12 joueurs, a confirmé le succès des années passées. Encore mieux, pour la première fois une équipe s'est qualifiée en finale du tournoi annuel du Kiwanis, ouvert à 64 équipes. D'autres rencontres ont été organisées avec les AVF et le réseau des anglosaxons de l'Uzège.

5.5 La Formation Professionnelle :

Notre association est un organisme de formation professionnelle depuis 1992. Elle fut la première Université Populaire à obtenir la certification Qualiopi, certification renouvelée en 2024 sans aucune remarque particulière. La contribution du secteur formation au fonctionnement de l'association est encadré et fait l'objet d'une gestion indépendante afin de respecter la réglementation fiscale.

5.5.1 Les formations sont certifiantes, ce qui nécessite la mise en place d'accords commerciaux avec des organismes d'évaluation reconnus par la Caisse des Dépôts, permettant ainsi le financement des formations dans le cadre des Comptes Personnels de Formation (CPF) des stagiaires.

5.5.2 : Les formations dispensées sur la saison 2024-2025 se répartissent en 2 blocs équilibrés, tant en termes de stagiaires, qu'en heures dispensées : les langues (9 stagiaires) et la bureautique-web (11 stagiaires).

5.5.3 : Un développement freiné en 2024, par nos partenaires

- Pendant trois mois avec l'impossibilité d'obtenir des certifications auprès de notre partenaire ICDL, lui-même étant en audit prolongé pour le renouvellement de son agrément.
- Par les tarifs demandés par France Travail pour les formations des demandeurs d'emploi

Partie 6 : Les partenariats :

Le développement des partenariats est un des objectifs du projet associatif CAP 2027. C'est ainsi que les administrateurs référents ont :

- Décidé de rejoindre la [Fédération de la Ligue de l'Enseignement](#),
- Reçu les acteurs des collectivités territoriales et organismes, co-financeurs des actions sociales et prévention santé. Nous avons accueilli et présenté l'UP aux délégués du Préfet, du Conseil Départemental, de la Communauté de Commune, de la Ville d'Uzès, de la CAF.

Par ailleurs, en complément des accords déjà en place, de nouveaux partenariats ont été signés afin de permettre aux adhérents de bénéficier :

- D'une réduction tarifaire sur la billetterie du Jardin Médiéval,
- D'une gratuité d'accès en ligne au media géopolitique Hérodote.

Le mécénat avec la société Weldom s'est poursuivi. [GRAND MERCI](#) à sa direction !

Pour réussir l'objectif de développement fixé dans le cadre du projet associatif, il est certain que notre association devra se structurer et agir avec méthodologie, comme cela a été le cas lors de la levée de fond pour l'achat du centre d'activité.

Partie 7 : La communication

La communication est indispensable pour transmettre les messages auprès des adhérents et du grand public. Une communication de qualité l'est encore plus. L'Université Populaire s'est dotée des compétences et des moyens pour que la communication soit gérée en interne.

Avec la parution du programme 2024-2025 notre communication a répondu à l'objectif assigné dans le cadre du projet CAP 2027, à savoir : [rajeunir l'image de l'UP](#) !



7.1 Les canaux et les cibles de la communication restent « classiques » :

- Avec l'incontournable [support papier](#), et :
 - La publication du [programme de la saison](#), tiré à 4 000 exemplaires, distribués dans tous les villages de l'Uzège,

- Le tirage du [programme de la rentrée de janvier 2025](#), à 1 000 exemplaires
- La réalisation, tout au long de l'année, de [flyers](#) destinés à la communication interne, mais aussi distribués auprès d'un public cible, selon le sujet.
- Avec l'indispensable [communication numérique comprenant les vecteurs suivants](#) :
 - [Un site Internet](#), connecté au logiciel de gestion, ce qui en simplifie sa gestion
 - [Une lettre d'information mensuelle](#), adressée par mail, chaque début de mois, pour rappeler l'agenda, évoquer les actualités, remercier des bénévoles, parler de nos partenaires. Elle est adressée aux adhérents de la saison en-cours, à ceux de la saison précédente, aux élus et à l'ensemble de nos partenaires.
 - [Les réseaux sociaux](#), avec des publications sur Facebook, Instagram et LinkedIn. Nous avons subi le piratage de notre page Facebook et dû la reconstruire entièrement.
 - [Des annonces publicitaires](#) dans le Républicain d'Uzès en début de saison
 - Une présence sur [des sites partenaires](#), pour la publication de nos événements
 - Une visibilité obligatoire de la programmation de notre secteur formation professionnelle sur les [supports média nationaux](#)

7.2 Les relations média sont très locales : le Républicain d'Uzès est notre principal vecteur de communication grand public. Il relaie chaque semaine nos événements dans sa rubrique agenda mais est de moins en moins présent aux événements importants de l'association.

7.3 « Comment rajeunir l'image de l'UP ? », tel est le thème de réflexion que devait mener un groupe d'adhérents constitué lors de l'actualisation du projet associatif.

Une première étape fut réalisée :

- Avec une présentation plus dynamique et moderne de la page d'accueil du site web
- Et une couverture du programme plus originale

La seconde étape devait aboutir à la mise en place [d'une communication audio-visuelle](#), avec notamment la réalisation de certaines présentations d'activités, des interviews d'intervenants et l'enregistrement de conférences.

Ce développement n'a pas été réalisé et doit être réactivé, car il en a été décidé ainsi !

En conclusion, la saison 2024-2025 est la première des 3 saisons du projet CAP 2027, réfléchi, construit avec les adhérents et les intervenants et voté lors de l'Assemblée Générale 2024.

Le bilan de cette saison démontre qu'elle s'est déroulée selon le cadre convenu :

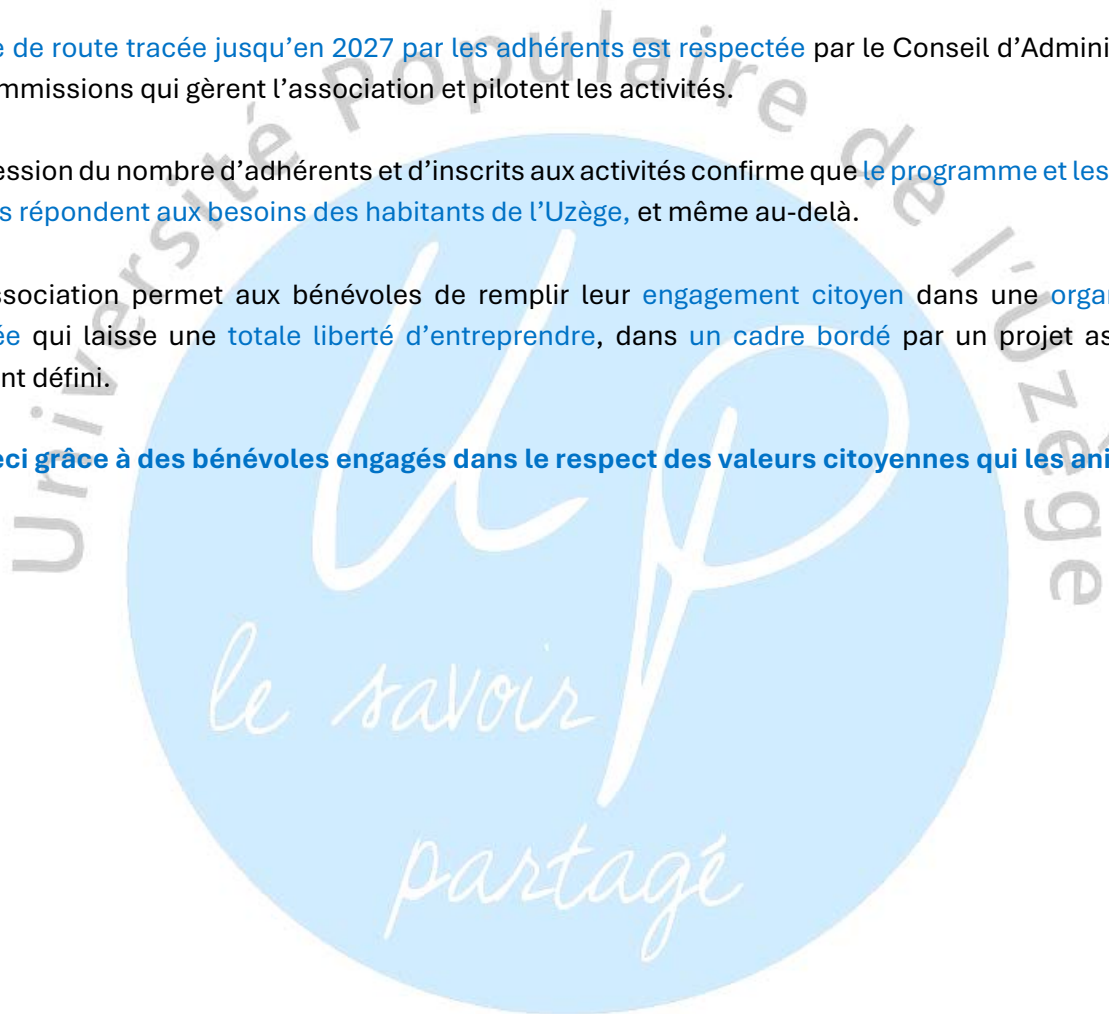
- Avec **Convivialité** et respect de tous, que ce soit au sein des activités et lors des évènements organisés par la commission vie associative,
- Dans le cadre d'un **Apprentissage** diversifié et de qualité, dans l'intérêt des apprenants
- Tout en recherchant de nouveaux **Partenariats**

La feuille de route tracée jusqu'en 2027 par les adhérents est respectée par le Conseil d'Administration et les commissions qui gèrent l'association et pilotent les activités.

La progression du nombre d'adhérents et d'inscrits aux activités confirme que le programme et les actions solidaires répondent aux besoins des habitants de l'Uzège, et même au-delà.

Notre association permet aux bénévoles de remplir leur engagement citoyen dans une organisation structurée qui laisse une totale liberté d'entreprendre, dans un cadre bordé par un projet associatif clairement défini.

Tout ceci grâce à des bénévoles engagés dans le respect des valeurs citoyennes qui les animent.



RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Partie 1 : Informations Générales

Préambule : Pour mémoire la saison 2023-2024 ne comportait que 11 mois, en raison du vote lors de l'Assemblée Générale 2023, de ramener au 31 juillet la date clôture de l'exercice comptable.

Toute comparaison entre les dépenses de fonctionnement de la saison 2024-2025 (12 mois) et celle de l'année précédente (11 mois) doit être appréciée avec cet écart d'un mois.

Les dépenses d'activités ne sont pas impactées car elles sont inexistantes sur le mois d'août 2024

1.1 La gestion comptable :

Le Conseil d'Administration a décidé de confier la gestion de la comptabilité à un professionnel expert-comptable : Le cabinet Lagier, à Alès.

Des ajustements, à la marge, ont été opérés afin d'être en totale conformité avec le référentiel ANC n°2018-06 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les documents présentés sont produits par le Cabinet Lagier.

1.2 La situation bancaire :

La situation de nos comptes au 31 juillet est la suivante :

- Comptes courants – caisse et disponibilités : 7 186 €
- Livret A - Livrets associatifs : 87 867 €, dont 78 635 € correspondant au fond associatif sans droit de reprise.
- Part du Crédit Agricole : 10 353 €

L'épargne « réserve » de l'association n'est pas reconstituée à son niveau d'avant la crise sanitaire COVID. Elle ne constitue qu'un semestre de fonctionnement de l'association, ce qui reste faible en regard des pratiques usuelles dans le monde associatif, qui tendent vers un an, voir un an et demi.

Le désendettement se poursuit avec le remboursement de l'emprunt bancaire auprès du Crédit Agricole d'Uzès pour l'achat du centre d'activités. Les dettes de l'association s'élèvent à 296 529 €, dont 49 536 € à rembourser à moins d'un an.

1.3 Les contributions volontaires en nature :

1.3.1 Les prestations en nature : Nous avons bénéficié de deux prestations en nature, non évaluées, avec les mises à disposition :

- Par le **Jardin Médiéval d'Uzès** d'une salle pour l'exposition des œuvres du projet « copies non conformes »
- Par la **Mairie d'Arpaillargues** avec les installations du foyer et l'aire de jeux, lors de la journée champêtre de fin de saison.

1.3.2 Le bénévolat constitue une contribution volontaire en nature qui est une des principales ressources humaines de l'association.

Il est constitué par :

- **Le temps consacré par les administrateurs** dans le cadre de leur engagement statutaire, mais aussi par leur rôle de référents de secteurs d'activités auprès des intervenants, et la représentation de l'association auprès de différentes instances institutionnelles partenaires ou non de l'association.
- Le temps consacré par les adhérents, **membres des commissions** de pilotage des activités,
- **Les temps d'animation** des activités par les bénévoles sur la durée de la saison.

Le recensement des heures fournies permet d'estimer **la contribution globale du bénévolat à 6700 heures** sur la saison 2024-2025.

La valorisation au taux horaire d'un intervenant à 33 €, permet d'évaluer le montant du bénévolat à 221 100 €, soit **l'équivalent de 4 équivalents temps plein, que l'association n'a pas à rémunérer.**

1.3.3 L'abandon des créances par les bénévoles font l'objet d'une édition de **rescrits fiscaux**, en fin d'année civile, **l'association étant reconnue d'intérêt général**. Il s'agit des dépenses que les bénévoles engagent dans le cadre de leurs missions.

Le montant des rescrits fiscaux émis sur l'année civile 2025 s'élève à 8 685 €. Cette somme constitue une **contribution en nature par abandon de créance**.

1.4 Le financement des activités gratuites est en grande partie assuré par les adhérents de l'association.

L'aide financière de nos partenaires institutionnels ne suffit pas à couvrir les dépenses des activités sociales et prévention santé. Leur pérennité n'est assurée qu'avec le cofinancement de l'ensemble des adhérents, **à partir des fonds propres de l'association**.

Il en est de même pour le financement des autres activités gratuites, **ouvertes aux non adhérents, permettant à la population une ouverture à la culture et à la lutte contre l'isolement**.

Il est fort regrettable que la Municipalité d'Uzès ne prenne pas en compte ces actions civiques dans son aide au fonctionnement de l'association et oblige à **une forte contribution des adhérents pour un maintien des services de l'association dans ces domaines**.

- 1.5 La remise d'inscription anticipée, avant le 15 septembre 2024 s'est poursuivie. Elle a permis d'atténuer la hausse du tarif des inscriptions en permettant aux adhérents de s'inscrire au tarif de 6,4 €, au lieu de 7€. Son montant, qui s'élève à 14 800 €, diminue d'autant les recettes de l'association.
- 1.6 Une remise fidélité a été mise en place en fin de saison sur la base d'un taux de 3% sur le panier des achats de la saison. Cette remise a été décidée, en 2024, lors de l'actualisation du projet. Elle représente un montant de 6 061 €, sous forme d'avoirs nominatifs que les adhérents peuvent utiliser lors d'une inscription sur la saison 2025-2026. Ces avoirs ont une péremption au 31 juillet 2026.
- 1.7 Les facilités de paiement sont appréciées, et de plus en plus utilisées. Sur la saison 2024-2025, elles représentaient 30% des recettes d'inscription aux activités.
- 1.8 Les adhésions en ligne sont en nette progression avec 452 inscriptions, soit 44 % du total des adhésions.

Partie 2 : le Budget de fonctionnement

Ce budget est constitué de l'ensemble des recettes et dépenses de l'association, hors activités. En d'autres termes, si l'association cessait subitement toutes ses activités, comme ce fut le cas lors de la crise COVID, elle aurait ce budget à supporter.

- 2.1 Les recettes hors activités s'élèvent à 28 158 €, contre 32 288 € la saison précédente. (-4 130 €, - 13 %). Ce recul s'explique par une baisse significative des donateurs et mécènes (- 3 625 €) et des sponsors programmes (-2 554 €). La hausse du nombre d'adhésions (+ 2 049 €) est venue atténuer la perte de ces recettes hors activités.

La Municipalité d'Uzès n'a pas donné une suite positive à notre demande d'aide financière pour le fonctionnement de l'association (location annuelle de l'Annexe), sans pour autant nous proposer une salle municipale pour la pratique des activités sportives.

- 2.2 Les dépenses de fonctionnement (hors activités) sont restées quasiment stables sur la saison : 157 388 € contre 155 157 € (+ 1,3 %). Différents travaux d'aménagement du centre d'activité et de remplacement d'équipements anciens ont été reportés ou réduites, en l'absence de la subvention demandée de 12 000 €, évoquée supra.

- 2.3 Le déficit du budget fonctionnement s'élevait au 31 juillet 2025 à : 101 144 €.

Ce déficit structurel s'équilibre par le solde du budget d'activités.

Le fonctionnement de l'association, et l'équilibre global des comptes, dépendent du budget d'activités.

Partie 3 : Le budget d'activités

Ce budget est constitué de l'ensemble des recettes et dépenses du programme proposé sur la saison. Il est donc fortement tributaire de l'attractivité des activités et du nombre d'inscrits.

3.1 La recette des activités s'élève à 273 512 €, soit une hausse de 8,5 %.

Elles sont constituées :

- Des ventes d'activités qui représentent un montant de 238 536 € contre 222 600 € la saison précédente. (+ 15 936 €, + 7,2 %)
- De subventions de soutien de nos partenaires financiers, d'un montant global de 34 976 € contre 29 401 € la saison précédente. (+5 575 €, +19 %)

3.2 Les dépenses d'activités s'élèvent à 129 602€, soit une hausse de 16 704 €, (+13%). Les frais de personnel représentent 116 171 € de ce total (92 %). Ils sont en hausse de 8%.

Partie 4 : Le résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation consolide le budget de fonctionnement et le budget d'activités.

Il s'élève à 15 311 € contre -2 321 € sur l'exercice précédent.

NB : L'exercice 2023-2024 ne comportait que 11 mois, soit un mois de moins de charges.

ASSOCIATION UNIVERSITE POPULAIRE DE L'UZEGE
COMPTE DE RESULTAT AU 31 JUILLET 2025

	31/07/2025	31/07/2024	Variation%	Variation
Adhésions	23 443	21 708	7,99	1 735
Recettes activités	238 536	222 600	7,16	15 936
Subventions fonctionnement Mairie	3 000	2 750	9,09	250
Subventions activité	34 976	29 401	18,96	5 575
Mécénat	500	600	-16,67	-100
Dons	825	4 350	-81,03	-3 525
Autres sponsors	326	2 880	-88,68	-2 554
Produits divers de gestion	65			65
TOTAL PRODUITS EXPLOITATION	301 670	284 289	6,11	17 381
Achats et Charges externes	57 626	71 854	-19,80	-14 228
Honoraires intervenants	118 392	87 650	35,07	30 742
Impôts et Taxes	4 134	3 125	32,29	1 009
Frais de Personnel	75 425	79 094	-4,64	-3 669
Dotations aux Amortissements	23 729	24 459	-2,99	-730
Dotations aux provisions	7 016	20 428	-65,65	-13 412
Autres charges de gestion	37			
TOTAL CHARGES EXPLOITATION	286 359	286 610	-0,09	-251
RESULTAT D'EXPLOITATION (1)	15 311	-2 321		17 632
Produits Financiers	3 314	2 928		386
Charges financières - Interets emprunts	4 776	4 369		407
RESULTAT FINANCIER (2)	-1 462	-1 441		-21
RESULTAT COURANT 3=(1+2)	13 849	-3 762		17 611
Produits Exceptionnels	4 928			4 928
RESULTAT EXCEPTIONNEL (4)	4 928	0		4 928
Bénévolat Produits	221 110	115 600		105 510
Bénévolat Charges	221 110	115 600		
Dons en nature Produits	8 685	4 500		4 185
Dons en nature Charges	8 685	4 500		
RESULTAT EXERCICE 5=(3+4)	18 777	-3 762		22 539

Partie 5 : Le résultat global

La saison 2024-2025 se conclue avec un excédent de 18 777 €, après prise en compte :

- Des produits financiers : 3 314 €
- Des charges financières : 4776 €
- Des produits exceptionnels : 4928 €

Partie 6 : le Bilan au 31 juillet 2025

ASSOCIATION UNIVERSITE POPULAIRE DE L'UZEGE BILAN AU 31 JUILLET 2025

ACTIF					PASSIF		
EXERCICE CLOS LE 31/07/2025				31/07/2024			31/07/2024
	BRUT	AMORTISS.	NET			31/07/2025	
Droit de Bail	20 000		20 000	20 000	Fonds Propres	104 120	107 932
Immobilisations corporelles	472 568	183 873	288 695	311 124	Résultat de l'exercice	18 779	-3 762
Immobilisations financières	12 889		12 889	12 553	Subvention Investissement		4 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	505 457	183 873	321 584	343 677	TOTAL FONDS PROPRES	122 899	108 670
Créances-Produits à recevoir	33 782	2 016	31 766	28 335	Prov pour Travaux	5 000	428
Disponibilités - Trésorerie	95 063		95 063	69 723	Prov Litiges SCI Vaga	20 000	20 000
TOTAL ACTIF CIRCULANT	128 845	2 016	126 829	98 058	TOTAL PROVISIONS	25 000	20 428
Charges constatées d'avance	3 873		3 873		Emprunts Bancaires	272 942	292 072
TOTAL ACTIF	638 175	185 889	452 286	441 735	Dettes fournisseurs	9 486	7 100
					Dettes fiscales et sociales	14 100	9 153
					Acompte Formation pro		2 312
					TOTAL DETTES	296 528	310 637
					Produits constatés d'avance	7 859	2 000
					TOTAL PASSIF	452 286	441 735

Le Bilan de l'exercice s'élève à 452 286 €, soit une baisse de 10 551 €.

Il prend en compte :

- A l'actif, la totalité des biens immobilisés, la trésorerie
- Au passif, les fonds propres – les réserves et les provisions.

Au 31 juillet 2025, la photographie est la suivante :

- **ACTIF :**
 - Les biens immobilisés : 321 585 €, soit une baisse de 22 092 €, après amortissement des investissements
 - L'actif circulant, à 126 829 €, est en hausse de 28 771€,
 - Les charges constatées d'avance : 3873 €
- **PASSIF :**
 - Le fond associatif progresse à hauteur de 122 899 €, contre 108 670 €, après affectation du résultat de l'exercice 2024-2025.
 - Les provisions pour risques et charges sont portées à 25 000 €. Elles sont constituées pour 20 000 €, d'une provision pour le litige de mitoyenneté qui nous oppose à notre voisin, la SCI VAGA, par devant le Tribunal de Nîmes, et d'une provision pour charges de 5 000 €, pour dépenses à venir pour les festivités du 40^{ème} anniversaire de l'association.
 - Les dettes de l'association s'élèvent à 296 528 €, en diminution de 4,5 %.
 - Les produits constatés d'avance de 7 859 €, qui correspondent à des factures de formation en attente de paiement.

Partie 7 : Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice est affecté aux fonds associatifs, comme indiqué dans bilan.

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds propres sans droit de reprise	82 202							82 202
Fonds propres avec droit de reprise	25 680	-3 762						21 918
Ecart de réévaluation								0
Réserves								0
Report à nouveau								0
Excédent ou déficit de l'exercice	-3 762	3 762		18 779				18 779
Dotations consommables								0
Subventions d'investissement	4 500					4 500		0
Provisions réglementées								0
TOTAL	108 620	0	0	18 779	0	4 500	0	122 899

Partie 8 : Évolution de la réserve financière

La réserve financière de l'association évolue afin de prendre en compte les provisions pour risques et charges constituées à l'issue de l'exercice 2024-2025.

Elle doit être en théorie de 147 899 € :

- Fond associatif de 122 899 €
- Provisions pour risques et charges constituées à hauteur de 25 000 €

L'addition des supports financiers de l'association au 31 juillet 2025 s'élève à : 107 952 €, soit un écart de 39 947 €, par rapport au besoin.

L'équipe de gouvernance doit donc maintenir sa stratégie d'une croissance des recettes et d'une réduction des coûts, afin de sécuriser la gestion de l'association sur le long terme.

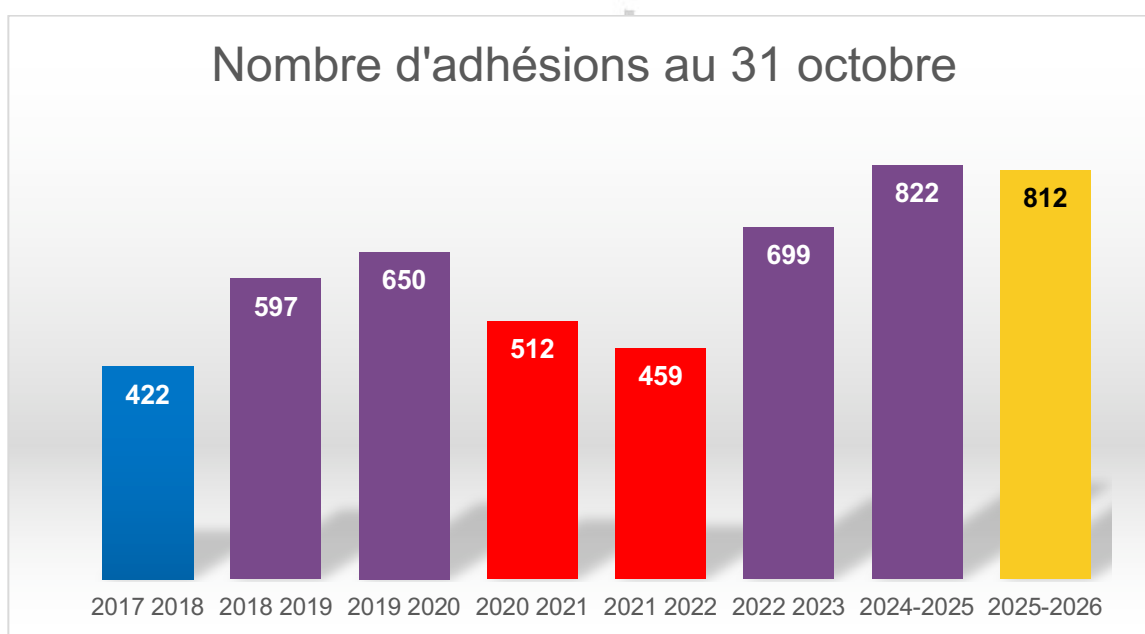
Olivier Palatchi
Trésorier

PERSPECTIVES SAISON

2025-2026

Partie 1 : Information sur le début de saison

La saison a bien débuté, comme le montre le nombre d'adhésion au 31 octobre.



Cependant nous avons subi deux revers importants qui pénalisent lourdement les activités et qui immanquablement viendront perturber le résultat de l'exercice :

- Annulation de 5 cours de danses swing
- Annulation de 2 cours d'italien avec remplacement dans l'urgence de l'intervenante qui n'était plus en mesure de respecter ses engagements. Elle a créé son activité, à Uzès, en récupérant des apprenants de l'UP. Une action est en cours auprès du Tribunal de Commerce pour non-respect des engagements contractuels et utilisation à ses fins des données protégées que l'association s'engage à protéger, dans le cadre de la Réglementation sur la Protection des Données.

Le comité programmation travaille pour compenser ce « manque à gagner » et concocte un programme plus dense qu'habituellement pour la rentrée de Janvier 2026. Il sera dévoilé début décembre.

Partie 2 : Budget prévisionnel

2.1 Le budget de fonctionnement de la structure est établi en prenant en compte les dispositions suivantes :

2.1.1 Pour la partie recettes,

- **Stabilité** du nombre d'adhérents à 1000,
- **Maintien** du tarif des adhésions
- Versement d'une **subvention** de 15 000 € de la Municipalité d'Uzès,

2.1.2 Pour la partie dépenses,

- **Frais de personnel** : Au 1^{ER} janvier 2026, augmentation des salaires à 2%, soit 0,46 % de plus que l'obligation de notre convention collective,
- **Aucune hausse des budgets** gestion administrative, communication et vie associative
- **Poursuite du plan d'entretien** des locaux et du remplacement des équipements vétustes, sous réserve de l'obtention du versement de la subvention de la Mairie. `

2.2 Le budget d'activités est construit sur les bases suivantes,

2.2.1 Pour la partie recettes,

- **Un nombre d'adhésions** équivalent à celui de la saison 2024-2025.
- **Un nombre d'heures de cours** en baisse de 5%, versus saison 2024-2025
- **Le maintien de la gratuité** pour toutes les activités qui le sont déjà,
- **Le tarif horaire des activités** reste stable à 7 €/heure pour les activités loisirs
- **Un tarif horaire** en augmentation de 3% des tarifs du secteur formation professionnelle
- **Une participation libre** « au chapeau » pour les conférenciers
- **L'obtention de co-financements** des activités sociales et prévention santé, à hauteur de la saison 2024-2025, à l'exception de la CAF et du CD30 suite à l'arrêt du programme CLAS.

2.2.2 Pour la partie dépenses,

- **Des frais de personnel** en hausse de 2%, au 1^{er} janvier 2026. Ce poste de dépenses représente à lui seul 84 % des dépenses d'activité.
- **La reconduction de l'indemnité** frais de déplacement des intervenants, sans augmentation,
- **L'application de la remise de 10%** pour les inscriptions enregistrées et payées avant le 15 septembre
- **Une remise de fidélité de 3%** en fin de saison, sur la base du panier acheté sur la saison.
- **La poursuite ou le renouvellement d'équipements**

2.3 Au final, le budget consolidé est prévu en équilibre :

Budgets opérationnels	Budget de fonctionnement		Budget d'activités	
	Réalisé 24-25	Prévision 25-26	Réalisé 24-25	Prévision 25-26
Dépenses	157 K€	160 K€	129 K€	130 K€
Recettes	28 K€	40 K€	273 K€	253 K€
Solde	- 129 K€	- 120 K€	144 K€	123 K€
Exédent opérationnel			15 K€	3 K€

C	Réalisé 24-25	Prévision 25-26
Exédent opérationnel	15 K€	3 K€
Charges financières	5 K€	5 K€
Produits financiers	3 K€	2 K€
Produits exceptionnels	5 K€	0 K€
Résultat de l'exercice	18 K€	0 K€

LES ADMINISTRATEURS

2025-2026

Le Conseil d'Administration enregistre les modifications suivantes :

Administrateurs en fin de mandat, démissionnaires au 30 juin 2025 :

- o Christiane Berruto
- o Hélène Maury Parker

Administrateurs en fin de mandat lors de l'AG 2025 :

- o Patrick Job, ne renouvelle pas son mandat

Deux administratrices, cooptées en cours d'année ne souhaitent pas poursuivre :

- o Pascale Vergnenegre
- o Camille Grezillier

Élection de nouveaux administrateurs, pour un mandat de 3 ans :

- Confirmation des cooptations de :
 - Philippe Fantin
 - Edith Lapierre
 - Léon-Michel Sester
- Élection de 3 nouveaux administrateurs suite à l'appel à candidature :
 - Claude Campagne
 - Françoise Lévêque
 - Jacques Richard

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration est constitué de 13 personnes. Elles ont élu pour un an, un Bureau composé des administrateurs suivants :

- Président(e) : Alain Bozonnat
- Vice – Président(e) : Sylvie Mandica
- Trésorier – Trésorière : Olivier Palati
- Trésorier-adjoint (trésorière-adjointe): Léon-Michel Sester
- Secrétaire : Martine Eugène
- Référent Qualité : Jacques Richard

L'intégralité des documents de gestion de l'association sont disponibles pour consultation, sur rendez-vous, par les adhérents et les autorités habilitées.

Les présents rapports, complétés du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 14 novembre et le Procès-Verbal de l'élection du Bureau, sont déposés à la Sous-Préfecture d'Alès.

ANNEXE

COMMUNE UZES/SUBVENTIONS 2025

20/03/2025

SUBVENTIONS DE DROIT COMMUN

	RAPPEL Versé 2024	PROPOSITIONS pour 2025
A - SPORT	82 500	89 100
BOXING GLUB		2 000
BOXING GLUB (subvention exceptionnelle)		1 000
CLUB TAURIN DE L'UZEGE	2 000	2 000
ESPU	30 000	30 000
JUDO CLUB UZETIEN	800	800
LA BOULE UZETIENNE	500	500
LA DUCALE	1 000	1 000
RUGBY CLUB D'UZES	25 000	25 000
LE GOUJON UZETIEN	500	500
TENNIS CLUB UZES	600	1 000
UZETIA	1 000	1 000
U.Z.A.C. Uzès Athlétic Club	1 000	1 000
FUDO SHIN KARATE	800	800
TENNIS CLUB DU DUCHE	600	1 000
VOLLEY BALL CLUB	500	500
UZES VELO CLUB	1 500	1 500
A.S.K. (Association Sportive Karaté) UZES	4 500	4 500
SOCIETE HIPPIQUE D'UZES	5 000	5 000
UZES BASKET CLUB	4 500	4 500
UZ ESCALADE	1 000	1 000
ESCRIME CLUB DE L UZEGE	1 000	1 000
EDUCATION CANINE	200	200
UZES'WHEELS	500	500
HAND BALL		800
AEROCLUB D'UZES (subvention exceptionnelle)	0	2 000
B - ENSEIGNEMENT	122 002	116 899
ASSOCIATION AMIS ECOLE MATERNELLE DU PARC	1 250	1 250
ASSOCIATION AMIS ECOLE MATERNELLE PAS DU LOUP	950	950
ECOLE STE ANNE	105 902	100 399
SOU DES ECOLES (Jean Macé)	2 000	2 000
ASSOCIATION LES AMIS DE L'ECOLE DE MUSIQUE D'UZES	10 000	10 000
ANCIENS DU LYCEE (Amicale Gide)	400	800
TERRE DES ENFANTS	500	500
LES PETITES MAINS D'UZES	1 000	1 000
C - SOCIAL	12 150	12 150
ASSOCIATION PROTESTANTE D'ASSISTANCE D'UZES (APAU)	1 000	1 000
SECTION LOCALE CROIX ROUGE	1 600	1 600
SOU DE POCHE (Hôpital Général)	1 000	1 000
TEMPS DE VIVRE (Hôpital Général)	1 000	1 000
ADIL DU GARD	500	500
FEDE. NATIONALE ACCIDENTES DU TRAVAIL ET HANDICAPES	150	150
ENTENTE SOCIALE	5 000	5 000
LES DUCHESSES D'UZES	400	400
LES POTAGERS D'UZES	1 500	1 500
D - DIVERS	63 150	64 150
AMICALE PERSONNEL COMMUNAL	13 000	14 000
Chèques Vacances Via AMICALE PERSONNEL COMMUNAL	23 000	23 000
FNACA	500	500

ANCIENS COMBATTANTS VICTIMES GUERRE UZES	500	500
LE GRAND MAS	10 000	10 000
LE SOUVENIR FRANCAIS	150	150
SYNDICAT VIGNERONS DUCHE D'UZES	3 000	3 000
ASSOCIATION "LES CHATS LIBRES"	5 000	5 000
ASSOCIATION COMMERÇANTS LES DYNAMIQUES : "Médiévales"	8 000	8 000
E - ANIMATIONS / FÊTES	38 300	38 300
COMITE DES FÊTES	20 000	20 000
COMITE DE JUMELAGE	10 000	10 000
CLUB TAURIN (Fête Votive)	5 000	5 000
LA BOULE UZETIENNE (Fête Votive)	2 000	2 000
LE GOUJON UZETIEN (Fête Votive)	500	500
VELO CLUB UZES (Fête Votive)	800	800
F - CULTURE / ANIMATION	199 280	208 200
UNIVERSITE POPULAIRE DE L'UZEGE	3 000	3 000
ASSOCIATION AMIS DU MUSEE	1 000	1 000
ASSOCIATION AMIS MEDIATHEQUE	2 000	2 000
ASSOCIATION AMIS MEDIATHEQUE (soutien Ukraine) excpt	700	-
CLUB D'ASTRONOMIE	460	460
LA FENESTRELLE	1 500	1 600
M.J.C.	9 000	9 000
NUITS MUSICALES	60 000	60 000
FESTIVAL DANSE	45 000	45 000
A.V.F. (UZES ACCUEIL)	540	540
A.T.P.	12 000	12 000
CHORALE EN CANTARELLO	300	300
COMITE DES ORGUES	380	400
FESTIVAL SAVEURS ET SAVOIRS	10 000	10 000
CERCLE GENEALOGIQUE	500	500
CINEMA LE CAPITOL	30 000	30 000
AZIMUTES	500	500
AZIMUTES (subvention exceptionnelle)		500
AAT		500
CICADA	1 000	1 000
L'AUTOBUS	1 500	2 000
OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE	15 000	15 000
TERTULIA PRODUCTION (cinéma Belge)	2 000	1 500
CINE CLUB DE L'UZEGE	500	500
LE BATANDELAM (collectif d'artistes)	500	500
LA MINI COMPAGNIE du Forum Danse	1 500	1 500
LES CONFERENCES DU TEMPLE	400	400
CANARDS SAUVAGES		500
SEUL EN SCENE (CCPU)		8 000
SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE		
	RAPPEL Versé 2024	PROPOSITIONS pour 2025
Fonctionnement ASSOCIATION DU CONSEIL CITOYEN DU QP D'UZES	1 000	1 000
Accompagnement DU CONSEIL CITOYEN DU QP D'UZES - via CCPU -	2 000	1 500
CCPU - participation LE CERISIER DANS MON QUARTIER	200	200
UNIVERSITE POPULAIRE DE L'UZEGE (Atelier socio linguistique)		700
UNIVERSITE POPULAIRE DE L'UZEGE (Acquisition valeur républicaine)		700
UNIVERSITE POPULAIRE DE L'UZEGE (Employabilité et Mobilité)		700
Hip Hop		2 000
Compagnons batisseurs (Quartier les Muriers)		3 000
CODES 30 (La santé au féminin)		500
Association de Boxe d'Uzès		3 000
TOTAL GENERAL	3 200	13 300
TOTAL GENERAL	520 582	542 099

